

CONTRAT DE FILIERE HORTI-PEPI 2022

Compte rendu du COMITE DE FILIERE HORTI-PEPI

28 septembre 2022 – AgroCampus St Germain-Chambourcy - 9h/12h

« *Climat et Biodiversité – Le végétal dans la transition urbaine* »

1. Accueil des participants

Laurent CHATELAIN pépiniériste, Président du Conseil Horticole IDF et du Comité de Filière a accueilli les participants au Comité de Filière Horti-Pépi (environ 70 personnes). Il a salué la présence du Conseil Régional et de la DRIAFF et rappelé l'importance des relations entre les professionnels, la Région et la DRIAFF. Il a également remercié Yves GUY, directeur AgroCampus Saint Germain-Chambourcy pour l'accueil au sein du lycée. Il a souligné l'importance de la formation et les besoins en recrutement des entreprises, et salué l'intérêt d'action comme le Job Dating organisé en juin 2022 par le lycée.

Yves GUY a souhaité la bienvenue aux participants au Comité de Filière au sein du lycée et rappelé que les professionnels sont chez eux dans l'établissement car les entreprises ont besoin de jeunes ou personnes en reconversion formées et à l'inverse le lycée a besoin de jeunes, et moins jeunes, au sein de ses formations.

Après avoir présenté les personnes/structures excusées, M CHATELAIN a rappelé l'importance de travailler ensemble qui nous animera notamment tout au long de cette matinée d'échanges. Isabelle VANDERNOOT poursuit par une présentation rapide des objectifs d'un Contrat de Filière.

2. Table ronde « Climat et Biodiversité – Le végétal dans la transition urbaine »

Animation Olivier FOUCHÉ – Astredhor

Intervenants :

- Christine VASSILIADIS (Responsable pédagogique Licence Professionnelle Écopur (Écopaysage végétal Urbain), Université de Saclay, 91) : formation tournée vers l'aménagement paysager, la connaissance des plantes, écologie urbaine ...
- Hélène MARTIN QUENEHEN (VIVERT Paysage – 78) : paysagiste écolo-responsable à destination des particuliers mais aussi des collectivités, conception, aménagement et entretien.
- Pierre MIGNÉ (Pépinières ALLAVOINE, 91) : chargé de mission pour les Pépinières ALLAVOINE sur les sujets de développement de la production (nouvelles techniques, notamment en hors sol)
- Jonathan FLANDIN (Agence Régionale de la Biodiversité) : écologue, accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre et développement de la biodiversité, notamment les aménagements, l'accompagnement des pratiques des collectivités pour la prise en compte de la biodiversité dans leurs espaces naturels (« Plantons local en IDF ») et animation du label Eco Jardin portée par Plante et Cité ;
- Olivier FOUCHÉ (ASTREDHOR) : paysagiste conseil pour le bureau d'expertise Florysage : accompagne les projets liés au végétal, aide à la conception, création et entretien d'aménagements paysager dans les collectivités avec une mise en relation auprès des producteurs et le développement d'expérimentations si nécessaire.

Olivier FOUCHÉ lance la discussion avec cette interrogation : « Peux-t-on réellement dissocier les sujets climat et biodiversité ? »

Christine VASSILIADIS assure que le message de la crise climatique est bien passé auprès du public, néanmoins la sixième extinction de masse est en cours et ce fait est beaucoup moins connu ! L'estimation de disparition des espèces est passée de 1.5 à de 7%, avec notamment une grande baisse des populations d'arthropodes (70-80% selon une étude allemande) et des populations d'oiseaux (30% en France sur les 15 dernières années). Nous avons aujourd'hui des outils pour créer des espaces qui allient la beauté d'un jardin à la création d'écosystèmes fonctionnels pour soutenir la biodiversité. Cet enjeu supplémentaire de création d'espaces végétalisés générateurs de biodiversité est largement mis en avant auprès des étudiants de la Licence Pro Écopur.

Jonathan FLANDIN précise, en complément, que la particularité du milieu urbain est la forte présence humaine avec un fractionnement des espaces (rupture des couloirs de circulation), la création de pollutions et de microclimats avec des infrastructures génératrices d'îlots de chaleur. Le milieu urbain devient de plus en plus hostile à la biodiversité, ainsi les espèces spécialistes du milieu urbain sont remplacées par des espèces généralistes (on observe 75 % de baisse des populations du moineau domestique en milieu urbain en une dizaine d'années). Un des leviers importants à mettre en place pour lutter contre cette perte de biodiversité en ville et lutter contre le réchauffement climatique est d'apporter de la nature en ville.

Pour cela on fait appel aux producteurs pépiniéristes qui remarquent, comme le précise Pierre MIGNÉ, une évolution des demandes en végétaux par les aménageurs (exemple : les *Ostria* sont de plus en plus demandés, ils remplacent notamment les *Carpinus*). Pour le pépiniériste, la difficulté est de savoir comment adapter la palette végétale aux aménagements urbains futurs. Ainsi, est-ce que le « Végétal local® » sera encore adapté dans quelques années face aux modifications du climat alors que ces essences sont liées à un bassin spécifique ?

Hélène MARTIN QUENEHEN précise qu'en paysage ils ne cherchent pas à imposer des populations de végétaux locaux, mais qu'ils orientent vers des plantes qui permettent de faciliter l'implantation de la biodiversité au jardin (attirent les papillons, les hérissons) en proposant des strates différentes allant de l'herbacée, ou la vivace, à l'arbre en passant par le buisson. Ainsi, les *Cercis* ou oliviers sont préférés aux platanes car ce sont des plantes plus adaptées à la ville. Par ailleurs, la mise en place de paillage est systématisée ce qui permet de réduire considérablement les besoins en arrosage et en fertilisation, et favorise la biodiversité tout en permettant de viser le zéro déchet comme dans la nature (confection d'abris à macrofaune ; récupération de terrasse, de bois pour réalisation de bancs, tables ou nouvelle terrasse dans le même jardin ou chez un autre client).

Olivier FOUCHÉ expose le point de vue du concepteur en réfléchissant sur l'intérêt de l'incorporation dans un aménagement, dans les collectivités mais aussi dans les jardins de particuliers, de végétal Local® ou de plantes indigènes ? Il y a peu d'endroit de régénération en ville et donc peu d'endroit où apporter du végétal indigène. Pourtant, le fait de travailler en local pousse à la créativité, remet le métier de jardinier au cœur des missions.

Pierre MIGNÉ confirme qu'en pépinière également il y a une forte tendance à la réutilisation. Ainsi, les Pépinières et la société d'espaces verts Allavoine, ont de plus en plus de demandes de transplantations d'arbres que des particuliers ou des collectivités souhaitent conserver (cernage, arrachage et transplantation dans un nouvel espace ou en post construction).

De même, la question de la gestion de l'eau devient importante, surtout avec des années sèches comme ce que nous avons connu en 2022. En production, le goutte-à-goutte, la micro-aspersion et la récupération des eaux sont développés aussi souvent que possible.

Christine VASSILIADIS rappelle que les végétaux indigènes sont des supports de biodiversité. Ainsi lorsqu'on les plante, on apporte avec tout un écosystème. Au contraire, la plantation de plantes exotiques (*Magnolia*, *Ginkgo*) n'amène pas de support aux écosystèmes. En France, 50-60 % des espèces d'arbres sont en danger (75 % d'ici 2050), car les espèces en présence actuellement souffrent énormément et sont donc en danger (comme les moineaux !).

Jonathan FLANDIN présente les résultats d'études menées sur cimetières et toits végétalisés qui montrent l'implantation d'une flore thermophile, méditerranéenne, due notamment aux îlots de chaleur urbains. C'est une adaptation intéressante d'un point de vue biodiversité mais qui pose souci pour ce qui est de la flore locale.

Olivier FOUCHÉ explique que la gestion différenciée et la conception différenciée nécessitent de connaître parfaitement le terrain, car des problématiques spécifiques existent. Il est important de s'adapter aux microclimats de chaque îlot (ou même micro-îlot). Ainsi, la connaissance initiale du site à aménager est indispensable, comme le spécifie le label ÉcoJardin. Elle nécessite de bien étudier la faune, la flore, la fonge, les sols, la ressource en eau et d'adapter ses pratiques avant la mise en place de nouveaux aménagements. Il faut également étudier le contexte du site afin d'établir une cohérence paysagère, écologique et des usages, avec ce qui l'entoure.

Hélène MARTIN QUENEHEN place toujours un point d'eau dans ses aménagements (pas trop profond, pas trop gros, stratégiquement implanté) pour permettre aux animaux (hérissons, oiseaux...) de s'hydrater sans risquer de noyade. Pour la nourriture, ils se débrouillent.

Olivier FOUCHÉ présente rapidement un programme d'expérimentation ASTREDHOR consacré à l'adaptabilité des végétaux en milieu urbain. Il consiste à étudier la culture de végétaux en pépinières pour les adapter à leur futur lieu

de plantation difficile, dans différents contenants et supports de cultures déjà « contaminés » par des éléments urbains comme le béton, la grave concassée et des terres compostées.

Aux Pépinières Allavoine, la culture d'arbres en hors-sol est développée afin de pouvoir répondre au besoin croissant en végétaux annoncé dans la politique publique (plantation annoncée de milliers d'arbres !), et ce malgré la réduction des périodes d'arrachage possible du fait des évolutions climatiques. Ainsi il faut réfléchir à l'adaptation de l'essence suivant l'aménagement, mais aussi du substrat au lieu de plantation. La société de paysage « Allavoine Aménagement » travaille par exemple actuellement, à la demande d'un promoteur, un substrat recyclé produit sur la côte Atlantique, à base de briques et coquilles de moules, pour un chantier avec un bilan carbone négatif.

Olivier FOUCHÉ précise que c'est un vrai travail collectif qui est à faire à ce titre au niveau filière (production, création, conception, entretien), et qui nécessite une cohérence entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Il faut également que les concepteurs paysagistes écoutent les propositions et problématiques des producteurs locaux. En Normandie, un concepteur a demandé que tous les végétaux soient livrés sans conteneurs (mais pas en racines nues), ce qui nécessite une organisation de chantier parfaite et un travail préalable du pépiniériste, mais permet une gestion zéro déchet du chantier. Ainsi, les aménageurs publics et privés peuvent aussi être force de propositions par des demandes en plantes locales. Ils doivent également veiller à ne pas incorporer dans leurs projets de « Plantes Exotiques Envahissantes » (liste disponible sur le site internet du Conservatoire Botanique National), ce qui perdure malheureusement encore et favorise la crise liée à la perte de biodiversité que nous vivons.

Jonathan FLANDIN précise qu'actuellement la mise à disposition de Végétal Local® est encore au niveau de niche en milieu urbain mais que cela risque de changer car la Région vient de voter son « Plan d'adaptation au changement climatique – PRAC » avec un objectif de 5 000 ha à désimperméabiliser et renaturer. Pour atteindre cet objectif il va falloir travailler sur le choix de végétaux adaptés à des sols dégradés et/ou pollués (avec du Végétal Local mais pas que). Ce grand enjeu va nécessiter de trouver des plantes adaptées, par exemple, au cas particulier des friches, tout en favorisant la continuité écologique entre les différents sites (initiaux et en devenir).

Olivier Fouché explique l'importance de travailler les « confettis » écologiques en zone urbaine (massifs d'entrées de ville, cimetières, pieds d'arbres...), de les relier en créant une cohérence, des lignes, des trames bleues ou vertes. Cela nécessite de trouver des méthodes, des actions comme de la communication vers les habitants. Par exemple, dans le dossier de verdissement des cours de lycées travaillé entre le Conseil Régional et les producteurs, il faut pouvoir aller plus loin en réfléchissant des stratégies de végétalisation/renaturation des lycées franciliens et pas seulement casser du béton et planter quelques arbres.

Le Végétal Local® est une marque en construction, encadrée par une exigence de diversité génétique. Elle est complexe en terme de production car elle nécessite une diversité intraspécifique. Cette diversité intraspécifique est cependant primordiale dans le cadre du changement climatique car elle va permettre aux populations de végétaux d'être résilientes, de s'adapter, de résister aux attaques de parasites. Si la plante peut se maintenir et se multiplier naturellement, si sa présence est avérée depuis l'an 1 492- 1 500, alors elle est considérée comme indigène (au contraire des espèces exotiques). Elle est adaptée et a co-évolué avec la faune naturelle. Le végétal local fonctionne sur la base de regroupements en zones biogéographiques (sol, climat) ainsi la plante apporte tout une biodiversité écosystémique. Et au-delà du Végétal Local®, il y a l'indigénisme. Par exemple, on va conserver, trouver une place et entretenir un noisetier qui s'est installé naturellement avant un aménagement.

Pierre MIGNÉ précise que le plus complexe pour les pépiniéristes n'est pas de produire du Végétal Local qui sont des plantes « classiques ». Par contre, il est difficile de trouver du jeune plant car il y a peu de récolteurs-naisseur. De plus il est complexe d'écouler ces végétaux sans commande publique suffisante et anticipée.

Les producteurs n'ont qu'une partie de gamme en Végétal Local. Certains sont spécialisés dans les herbacées, les vivaces... Les Pépinières Allavoine sont labélisées pour une trentaine de ligneux. Cette marque est amenée à se développer car tendance et liée à notre zone géographique.

Olivier FOUCHÉ confirme que la commande publique en Végétal Local est importante en devenir mais qu'il faut du temps pour l'organiser, tout comme il faut du temps pour lancer ces productions (cas des 5 000 ha visés par la Région). Ainsi, la ville de Nantes demande des contrats de cultures pour organiser la commande publique en Végétal Local sur des besoins qui s'étalent jusqu'en 2027. Ce qui laisse le temps de développer la production en cohérence avec les besoins (environ 2 000 arbres). Pour la production il est important d'anticiper les mises en production (notamment en Végétal local) avec la mise en place de contrat de cultures. La récolte des graines est très encadrée pour garantir une diversité génétique sans appauvrir le milieu (zonage de territoires non affectés par l'Homme depuis 30 ans !). Le métier

de récolteur-sèmeur est à développer car quasiment inexistant actuellement mais les exigences rendent complexe ce maillon indispensable de la chaîne de production en Végétal Local. En effet, le cahier des charges concernant la récolte des plantes et graines en Végétal Local est très stricte ainsi les lieux de récolte possible sont limités, les quantités de graines par site de prélèvement sont réduites...

Ainsi Olivier FOUCHÉ précise qu'il faut peut-être aller au-delà du simple Végétal Local et d'élargir la demande aux plantes naturelles indigènes. Le guide « Plantons local en Ile de France » développé par l'IAU est validé par le CBN, et ne comporte pas de plantes invasives, c'est donc une base de travail fiable pour travailler les plantes indigènes sur notre région.

Echanges avec la salle

N'y a-t-il pas contradiction entre la volonté de planter des plantes locales et la nécessité de lutter contre le réchauffement urbain ?

Christine VASSILIADIS confirme qu'il y a une contradiction notamment en milieu urbain où le réchauffement climatique se fait encore plus sentir. Ainsi quand la ville de Paris implante de la végétation méditerranéenne (chênes verts, oliviers), on voit que celle-ci est particulièrement adaptée aux conditions urbaines parisiennes ! Afin de s'adapter au changement climatique qui évolue très rapidement (+4°C), il faut aider les végétaux à migrer et réfléchir pour remplacer les 70% d'espèces d'arbres menacées en ville. Afin que la biodiversité puisse suivre on peut notamment planter des variétés de plantes suffisamment proches ou de même espèce mais mieux adaptés et indigènes de France.

En milieu urbain, il y a également la renaturation de friches, des espaces ruraux, qui eux peuvent être implantés en espèces indigènes car le cadre, le site, le fait que l'on travaille par effet de masse végétale permettent le développement de ces espèces (exemple Viorne lantane pourra se développer que si elle est dans un ensemble de plantes et non pas seule) !

Jonathan FLANDIN confirme qu'il ne faut pas aller trop vite et regarder le cadre, l'évolution des espèces (faune et flore) en milieu naturel et alors adapter les végétaux implantés dans les aménagements.

Didier ANQUETIL (président Astredhor Seine Manche) précise que le Végétal Local est travaillé et son développement soutenu par Astredhor. Cependant, il s'interroge sur l'adaptation des végétaux indigènes dans la durée face aux évolutions climatiques rapides. Comme à un moment il a été opposé les plantes annuelles et les vivaces, il ne faut pas aujourd'hui opposer les plantes indigènes et le Végétal local. Ainsi suivant les équipes en place dans les collectivités (et leur taille) elles sauront, ou non, travailler ces différentes gammes. Par ailleurs cette gamme n'est pas réservée aux commandes publiques ; il existe déjà des exemples d'aménagements en Végétal Local réussis pour de la commande privée.

Laurent CHATELAIN (président Conseil Horticole IDF) pense, qu'en tant que pépiniériste, il faut éviter de proposer trop de plantes méditerranéennes car elles ne créent pas d'îlots de fraîcheur ! A Madrid, l'aménagement d'un espace a été réalisé avec succès avec une mixité de plantes (chênes verts, oliviers...). Par contre, un espace planté uniquement de chênes verts à Puteaux essuie des problèmes graves de cochenilles.

Christine VASSILIADIS explique que les plantes méditerranéennes consomment peu d'eau et, de ce fait, produisent peu d'évapotranspiration et ne rafraichissent pas l'air ! Qui plus est, effectivement, il y a ce problème de parasites qui migrent avec les espèces. Aussi lorsque l'on crée un aménagement il faut travailler sur les différentes strates et en mixités.

Christophe JARRY (président du Cercle des Horticulteurs) pense que travailler avec des listes de plantes est dangereux ! Il faut mixer des plantes de service qui apportent nectar et pollen (peu esthétiques) avec des plantes horticoles pour la couleur, l'esthétisme et ainsi répondre à la demande de fleurissement de la collectivité et du particulier (effet vitrine). Les aménageurs doivent visiter les producteurs, voir ce qui est proposé.

Hélène MARTIN QUENEHEN approuve la nécessité de mixité des plantes mais aussi mixité des modes d'entretien en intégrant des poacées locales, des géraniums vivaces... dans les aménagements. Il faut arrêter de vouloir planter du gazon d'ombre qui disparaît au bout de 2 ans et qui demande ensuite à être ressemé, fertilisé. Il faut penser couverts diversifiés, support de la vie, de la microfaune ! Au niveau vocabulaire, il est nécessaire d'avoir la même définition des mots, de remettre du sens aux termes. Exemple du « gazon » vu comme un green de golf par le public et non

comme un couvert herbacé diversifié ! Pour avancer, il faut créer plus de transversalité dans la profession ; les échanges doivent se multiplier entre producteurs, concepteurs, paysagistes, collectivités...

Christophe JARRY explique que la vocation première d'une entreprise pour fonctionner et perdurer, est de dégager de l'argent. Il faut donc allier écologie et économie ; ainsi le Végétal Local doit être valorisé à son juste coup de production. Il faut également garder une cohérence entre la demande et le temps de production nécessaire, d'où l'intérêt des contrats de cultures dans un contexte où la capacité de production au niveau français a encore chuté de 15% en 4 ans (chiffre FranceAgriMer) !

Anaïs COSTERAMON (AEV) s'interroge sur le lien entre la perte de capacité de production et la demande en végétaux de plus en plus petits en pépinières ?

Christophe JARRY explique cette perte de capacité par la pression urbaine sur les entreprises horticoles, l'absence de repreneurs et le coût des serres (150 €/m²). La France recule d'étapes en étapes au niveau européen, et est maintenant 5^{ème} producteur horticole mondial. Pour investir, pour se projeter il faut voir loin sur le marché.

Nicolas PROU (Ferme Horticole Théart -Gally) partage le consensus concernant la non-différenciation développement de la biodiversité/lutte contre le réchauffement climatique. Cependant il a du mal à se projeter dans l'avenir sur les perspectives d'évolution de la demande en Végétal Local et en plantes indigènes. Aussi, son entreprise met l'accent sur l'importance de planter des végétaux produits localement. Elle travaille des gammes « bien-être », « bien manger ». Elle peut proposer aux paysagistes des associations de plantes favorables à la biodiversités fonctionnelles car le travail a été fait (et est appliqué) au sein des entreprises. Mais il n'existe aucune vision économique des marchés pour permettre aux entreprises de se projeter, d'investir. Comment adapter sa production et les outils nécessaires sans avoir une vision des prix, de la demande pour le Végétal Local mais aussi pour la fleur locale ?

Pierre MIGNÉ précise que les Pépinières Allavoine ont développé une gamme en 4 litres de plantes locales qui n'a pas trouvé son marché. Aussi, ils ont pris la décision de baisser le litrage pour être plus compétitifs par rapport au marché pépinière traditionnelle. Pour répondre au marché (mais celui-ci doit être anticipé), les pépinières peuvent produire des végétaux en 14/16 car c'est une gamme qui répond à un équilibre financier (coût de production/prix de vente).

Fabienne DEVEZE (CD, GPSEO) dans son rôle d'acheteur pour les collectivités, affirme qu'il y a un vrai travail à réaliser en commun, et notamment de pédagogie, car il y a forcément une question de prix qui s'impose lors des marchés publics (30 à 50% de la note) ... ce qui pose souci pour le prix d'achat de la plante locale, indigène. Il faut définir des clauses sociales, environnementales, supplémentaires et voir le coût d'un aménagement dans la durée en incluant l'entretien. En tant que maire, pour les espaces verts et le cimetière de sa commune administrée, son objectif est de réduire les coûts dans la durée, pas simplement au moment de l'achat.

Christine VASSILIADIS conclue qu'effectivement, on est sur du vivant qui évolue dans le temps. La pédagogie est là : on investit sur du long terme lorsqu'on investit dans un aménagement paysager...

3. Contrat de filière Horticulture- Pépinière en Ile de France : Présentation du programme de la Filière Horti-Pépi pour 2022-2024

La matinée s'est poursuivie par la présentation des programmes d'actions du Contrat de Filière 2022-2024 avec un focus sur celles en cours pour 2022. Isabelle VANDERNOOT, conseillère pépinière à la Chambre d'Agriculture de Région IDF et animatrice du Contrat de Filière et Agnès LANGLOIS, directrice Astredhor Seine Manche ont exposé les actions d'animation de la filière mises en œuvre afin de renforcer les relations commerciales entre les donneurs d'ordres publics et privés franciliens et les producteurs (présence sur des salons, animation de conférences, Annuaire des pépiniéristes et horticulteurs en accès libre sur le site de la Chambre d'Agriculture, cartes interactives...) ainsi que les actions de promotion réalisées par Ile de France Terre de Saveurs mettant en avant la filière horticole et sa production locale.

Madame VANDERNOOT a poursuivi en dévoilant les actions de conseils individuels et collectifs mises en œuvre par la Chambre d'Agriculture pour les entreprises horticoles et de pépinière. Ces actions visent notamment à faire évoluer les pratiques et les gammes en vue d'améliorer la performance économique des entreprises tout en répondant aux nouveaux enjeux de re-végétalisation et d'adaptation au changement climatique.

Enfin, Camille SOULARD, responsable d'expérimentation Astredhor, a fait un focus rapide sur les 4 programmes d'expérimentation réalisés en Ile de France ; les participants étant invités à suivre le descriptif détaillé des programmes l'après-midi même lors de la Journée Technique Expérimentale sur la station Seine Manche de Saint Germain en Laye.

4. Clôture des échanges

Mme Valérie LACROUTE, Vice-Présidente du Conseil Régional IDF chargée de l'Agriculture et de l'Alimentation, a tout d'abord remercié les différents présidents des structures et le directeur d'AgroCampus St Germain-Chambourcy pour l'organisation de ce Comité de Filière. Elle a salué les organisateurs et les intervenants pour la qualité des échanges de cette matinée et de la table ronde.

Mme LACROUTE a rappelé l'importance du travail réalisé dans le cadre du PassFilière (2014-2017) puis du Contrat de Filière (programme 2018-2021 et nouveau programme 2022-2024) dans la structuration de la filière Horticole qui occupe une position stratégique en matière de transition écologique.

Le Contrat de Filière est un élément structurant essentiel pour que les enjeux de la filière puissent être portés au niveau national afin de pouvoir soutenir les entreprises, les innovations, et inviter les jeunes à venir dans cette profession en manque cruel de personnel. Conseil Régional IDF, DRIAFA, Chambre d'Agriculture de Région IDF, Astredhor, Ile de France Terre de Saveurs œuvrent ensemble à la mise en place d'actions importantes de structuration de la filière comme des rencontres amont/aval, la signature de la Charte par les acteurs régionaux donneurs d'ordre, des actions de promotions autour de la marque Produit en Ile de France avec mise en avant des productions horticoles et des entreprises, une rencontre petit-déjeuner au SIA en janvier sur le thème de l'emploi... Les actions de recherche, de développement et de conseil sont essentielles pour s'adapter à la transition écologique, aux changements climatiques notamment au niveau de l'adaptation des gammes.

Il est également important de travailler avec les donneurs d'ordres privés et publics concernant le choix des végétaux, pas juste esthétiques, mais répondant à des enjeux environnementaux (lutte contre les îlots de chaleurs, développement de la biodiversité, faible besoin en eau, entretien réduit...) et issus de productions franciliennes.

Mme LACROUTE a conclu la matinée en rappelant le fort soutien du Conseil Régional auprès de la filière Horticole francilienne, avec un budget global d'aide sur le nouveau contrat de filière 2022-2024 voté en juillet en commission permanente du Conseil Régional de 525 000 € (en hausse de 10 000€/an). Elle a également mis en avant la volonté de travailler ensemble afin de développer l'accès des marchés régionaux à la profession, de permettre aux entreprises existantes de se développer, de créer des partenariats avec les écoles afin de remplir les formations adaptées et répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Les actions de communications mises en œuvre notamment par Ile de France Terre de Saveurs, appuyées sur la marque régionale Produit en Ile de France, seront poursuivies afin de donner de la visibilité à la filière (ex SIA) et donner l'envie d'acheter régional aux professionnels comme aux particuliers. Ainsi le Conseil Régional IDF poursuit son implication pour permettre le développement de la filière Horticole francilienne en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, Astredhor et les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture.

Annuaire des pépiniéristes et horticulteurs en accès libre sur le site de la Chambre d'Agriculture <https://idf.chambre-agriculture.fr/produire-innover/production-vegetale/horticulture-pepinier/>

Carte interactive Chambre d'Agriculture de Région IDF <https://idf.chambre-agriculture.fr/>

Carte interactive Ile de France Terre de Saveurs – Produit en Ile-de-France <https://www.iledefrance-terredesaveurs.fr/>